Procédure de qualification : Série zéro

Assistante socio-éducative CFC Assistant socio-éducatif CFC

Connaissances professionnelles écrites

Point d'appréciation 2 : Généraliste

Document à l'usage exclusif des expert-e-s

Durée 60 minutes

Indications Si un nombre précis de mentions est demandé, seul compte le nombre exigé,

considéré dans l'ordre de l'énumération.

Des demi-points peuvent être attribués dans l'évaluation des diverses tâches.

Moyens auxiliaires Aucun

Echelle de notes	Nombre maximum de points :				42		
	40,0	-	42,0	Points	=	Note	6,0
	36,0	-	39,0	Points	=	Note	5,5
	32,0	-	35,0	Points	=	Note	5,0
	28,0	-	31,0	Points	=	Note	4,5
	24,0	-	27,0	Points	=	Note	4,0
	19,0	-	23,0	Points	=	Note	3,5
	15,0	-	18,0	Points	=	Note	3,0
	11,0	-	14,0	Points	=	Note	2,5
	7,0	-	10,0	Points	=	Note	2,0
	3,0	-	6,0	Points	=	Note	1,5
	0,0	-	2,0	Points	=	Note	1,0

Le corrigé n'est pas exhaustif, d'autres réponses sont également possibles pour autant qu'elles soient en lien avec la situation et son contexte. L'évaluation et la validation de ces réponses sont sous la responsabilité du/de la chef-fe expert-e.

Elaboré par : Groupe de travail pour les questions d'examen Assistant-e socio-éducatif/-ve CFC Edité par : CSFO, Unité procédures de qualification, Berne

pour différents âges 75-97)

Report

6